

L'offre industrielle pour soutenir la croissance

• Passer à 23% du PIB dans cinq années

• L'hémorragie des dépenses fiscales sera arrêtée

«**N**OUS sommes sur le bon chemin, mais cela ne veut pas dire que tout va bien», constate Mohamed Boussaïd, ministre de l'Economie et des Finances. Selon l'argentier du Royaume, des marges de progrès

ment du secteur industriel comme moteur de croissance. La référence est faite par rapport au thème: «Loi de finances 2015, vers un Maroc émergent», objet de l'intervention du ministre, samedi dernier, à l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (Iscae). Certes, le modèle de croissance basée sur la consommation s'est révélé un bon choix, mais il n'est plus suffisant. «Il sera désormais adossé au développement de l'offre à forte valeur ajoutée, en particulier industrielle». L'objectif est de porter la part du secteur industriel dans

gain de 9 points de PIB qui se traduirait également par la création d'un demi-million d'emplois, provenant à parts égales des IDE et du tissu industriel national renoué.

Ceci, moyennant un changement de soutien de l'Etat. Au lieu des exonérations fiscales, c'est l'approche partenariat public-privé qui sera déployée. Tout particulièrement pour ce qui est du secteur industriel, Boussaïd rappelle la mise en place du fonds de 3 milliards de DH et la refonte en cours de la charte d'investissement. «Ce qui incite à l'optimisme, c'est l'amélioration des indicateurs macroéconomiques», se félicite le ministre de l'Economie et des Finances. Le déficit budgétaire est passé de 7% du PIB en 2012 à 5,2% en 2013 et devrait se situer à 4,9% en 2014.

En ce qui concerne les équilibres extérieurs, le déficit commercial de biens s'est allégée et les avoirs en devises assurent la couverture de 5 mois et 10 jours d'importations. Mieux, c'est pour la première fois depuis cinq années que le taux de croissance dégage un solde positif par rapport au déficit budgétaire. Certes, le différentiel paraît insi-



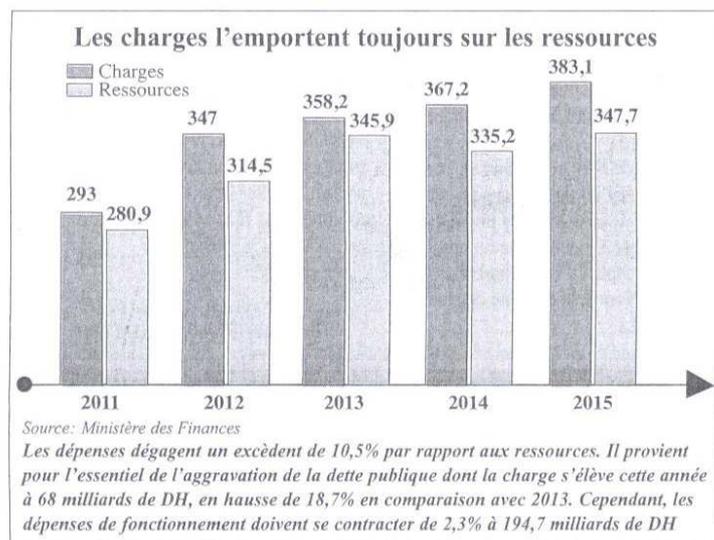
«Le redressement des fondamentaux sera poursuivi. Car, un point de déficit retranche 9,3 milliards de DH au PIB. Il en est de même de la maîtrise de l'endettement. Et si le recours à l'emprunt s'avère incontournable, il sera exclusivement orienté vers l'investissement», tranche le ministre de l'Economie et des Finances, Mohamed Boussaïd (Ph. Bziouat)

gnifiant (4,4%) comme taux de croissance contre un déficit de 4,3%, mais dans l'absolu un point de déficit retranche 9,3 milliards de DH au PIB.

Au-delà, l'actuelle loi de Finances repose sur des piliers fondamentaux, tels que l'amélioration de la compétitivité, la promotion de l'investissement privé, la réduction des disparités sociales et la promotion de l'emploi. Le budget consacre près de 130 milliards de DH au renforcement des plans sectoriels, 4 milliards pour le fonds de la cohésion sociale et plus de 20 milliards de DH aux zones rurales. Il table sur un cours du baril à 103 dollars et une production céréalière de 70 millions de quintaux. Des hypothèses qui ont complètement changé depuis. Le prix du pétrole brut est au plus bas et la récolte céréalière s'annonce sous de bons augures. Un gage à la fois pour le renforcement de la compétitivité des secteurs productifs et le repli du chômage. D'autant plus que la stratégie agricole se distingue déjà par de grandes avancées pour les filières hors céréaliculture.

«Pour cette année, le gouvernement n'envisage pas de recourir à l'endettement», tranche Boussaïd. Et le cas échéant, l'emprunt sera exclusivement destiné à l'investissement. Ceci, bien qu'aucun changement n'a été introduit au niveau de l'imposition. Mais l'Etat compte renflouer ses ressources via la lutte contre l'évasion fiscale, le commerce illicite et l'intégration de l'informel. □

A. G.



restent à portée pour hisser le Maroc au rang de pays émergent. Et c'est via le déploie-

l'économie nationale à 23% d'ici 2020 contre 14% actuellement. C'est donc un